

ORGANISME DE FORMATION DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SOMME

Cité des Métiers et de l'Artisanat – 7 rue de l'Île Mystérieuse - 80440 BOVES,

N° déclaration activité 22 80 P 0003 80 auprès du préfet de région 02-60-80, SIRET : 18800860100034

NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

- **Durée : 1 jour - 7 h**
- **Lieu de formation : Antenne de** BOVES ABBEVILLE PERONNE
- **Pré requis :** Aucun.
- **Public visé :** Chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, conjoints associés, salariés.
- **Objectif pédagogique :**
 - ✧ Comprendre la méthodologie, anticiper et se préparer pour réussir la transmission

CONTENU DE FORMATION

- Le marché de la transmission
- Le diagnostic d'entreprise
- Les modes de transmissions possibles (vente du fonds, location gérance, donation...)
- Le sort des contrats (bail commercial, contrat de travail, assurances...)
- Les méthodes d'évaluation de l'entreprise
- Les conséquences fiscales et sociales (plus-value, imposition des résultats, cotisations sociales...)
- Les mesures fiscales d'exonération des plus values
- Les formalités et démarches
- Trouver un repreneur

VALIDATION DE LA FORMATION

- Certification Attestation de compétences Attestation de suivi de formation

MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION

- Enseignement présentiel
- Moyens pédagogiques et techniques : Il est convenu que les stagiaires se verront remettre un support pédagogique reprenant les différentes séquences de formation découlant du programme. L'exposé des thèmes relatifs à l'action de formation se déroulera sous la forme d'une alternance d'exposés théoriques et pratiques s'inspirant très concrètement de la réalité des entreprises d'aujourd'hui, et ce, tout en laissant les stagiaires intervenir au cours du stage aux fins de créer la meilleure interactivité dans le cadre de séquences réservées à cet effet.
- Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation : Feuilles de présence signées par les stagiaires et le formateur, et ce, par demi-journée de formation.

CONDITIONS MATERIELLES DE LA FORMATION

- Salles de cours équipées d'un vidéoprojecteur.